

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 9 MARS 2020 -

DÉCISION N° 20 - 03 - 022

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 21 février 2020 s'est réuni le lundi 9 mars 2020 à partir de 11 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Excusé :

- Claude GIRAUD (Vice-président)

Décision 1 : L'attribution du marché de travaux relatif à l'extension du plateau technique du SDIS 42 et à la création d'un auvent.

Une consultation a été lancée sous forme d'un marché à procédure adaptée concernant le marché de travaux relatif à l'extension du plateau technique du SDIS 42 et à la création d'un auvent.

L'opération de travaux a été allotie de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Fondations spéciales
- Lot n° 2 : Terrassements - Gros œuvre
- Lot n° 3 : Charpente métallique
- Lot n° 4 : Etanchéité - Couverture - Bardage
- Lot n° 5 : Serrurerie - Menuiseries extérieures aluminium
- Lot n° 6 : Portails sectionnels

- Lot n° 7 : Menuiserie intérieure
- Lot n° 8 : Plâtrerie - Peinture
- Lot n° 9 : Carrelage - Faïence
- Lot n° 10 : Electricité - Courants faibles
- Lot n° 11 : Chauffage gaz - Ventilation - Plomberie sanitaire
- Lot n° 12 : VRD

Pour l'ensemble des lots et conformément au règlement de consultation, le marché sera attribué au regard des critères suivants :

- ✓ Prix (pondération : 60%)
- ✓ Valeur technique (pondération : 40%)

La commission des marchés a examiné ce dossier le 9 mars 2020 au regard du rapport d'analyse des offres fourni par les services techniques.

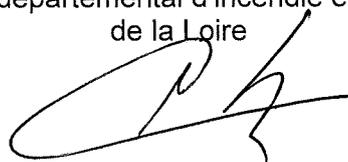
**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Conformément à l'avis rendu par la commission des marchés réunie le 9 mars 2020, le bureau du conseil d'administration décide d'attribuer le marché de travaux relatif à l'extension du plateau technique du SDIS 42 et à la création d'un auvent comme indiqué en annexe de la présente décision.

Article 2 : Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER

**MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A L'EXTENSION DU PLATEAU TECHNIQUE DU SDIS 42
ET A LA CREATION D'UN AUVENT**

Lot	Libellé	Entreprises retenues	Montant HT Offres de base
1	Fondations spéciales	PYRAMID 9 rue Jean Monnet, ZI La Silardière 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES	33 460,00 €
2	Terrassement - Gros œuvre	BRTECH 4 ALLEE FOURNEYRON, Z.I LA CHAZOTTE 42350 LA TALAUDIÈRE	160 000,00 €
3	Charpente métallique	Construction métallique bourbonnaise La rabotine 03340 SAINT GERAND DE VAUX	68 830,00 €
4	Étanchéité - Couverture - Bardage	ASTEN Z.I. Molina la Chazotte 543 rue George Sand CS 20104 42351 LA TALAUDIÈRE	144 675,39 € (offre de base + PSE)
5	Serrurerie Menuiseries extérieures aluminium	ROZIERES 4 RUE SIMONE DE BEAUVOIR 42580 L'ETRAT	72 190,40 €
6	Portails sectionnels	SODAM 15 RUE BASSE VILLE 42700 FIRMINY	19 770,00 €
7	Menuiserie intérieure	MENUISERIE GENEVRIER Avenue Benoit Fourneyron 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON	9 795,50 €
8	Plâtrerie - Peinture	FOREZ DECORS 427 route de Montbrison ZI de Tournel 42600 CHAMPDIEU	16 474,44 €
9	Carrelage - Faïence	LUMIA CARRELAGES 2 Allée de l'Industrie 42420 LORETTE	11 803,62 €
10	Electricité - Courants faibles	JOUBERT EQUIPEMENT 78 rue du Dr Louis Destre 42100 SAINT ETIENNE	62 534,62 €
11	Chauffage gaz - Ventilation - Plomberie -Sanitaires	BENETIERE 3 RUE FRANCOIS COUPERIN 42000 SAINT-ETIENNE	46 858,40 €
12	VRD	EIFFAGE CONSTRUCTION 3 rue Palluat de Besset BP 223 42005 SAINT-ETIENNE Cedex 1	100 000,00 €